

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de la transition  
écologique, de la biodiversité et  
des négociations internationales  
sur le climat et la nature

---

## Arrêté du 13 mai 2026

### **complétant la composition des jurys des concours interne et externe pour le recrutement de techniciens supérieurs principaux du développement durable, ouverts au titre de l'année 2026**

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité, des négociations internationales sur le climat et la nature,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2012-1064 du 18 septembre 2012 modifié, portant statut particulier du corps des techniciens supérieurs du développement durable ;

Vu l'arrêté du 13 décembre 2012 modifié, relatif aux modalités d'organisation, à la nature et au programme des épreuves du concours interne pour l'accès au grade de technicien supérieur principal du développement durable ainsi qu'à la composition et au fonctionnement du jury ;

Vu l'arrêté du 13 décembre 2012 modifié, relatif aux modalités d'organisation, à la nature et au programme des épreuves du concours externe pour l'accès au grade de technicien supérieur principal du développement durable ainsi qu'à la composition et au fonctionnement du jury ;

Vu l'arrêté du 28 octobre 2025 autorisant, au titre de l'année 2026, l'ouverture des concours interne et externe pour le recrutement de techniciens supérieurs principaux du développement durable ;

Vu l'arrêté du 28 octobre 2025 autorisant, au titre de l'année 2026, l'ouverture de concours nationaux à affectation locale interne et externe pour le recrutement de techniciens supérieurs principaux du développement durable ;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2025 fixant la composition des jurys des concours interne et externe pour le recrutement de techniciens supérieurs principaux du développement durable, ouverts au titre de l'année 2026 ;

Vu l'arrêté du 10 février 2026 complétant la composition des jurys des concours interne et externe pour le recrutement de techniciens supérieurs principaux du développement durable, ouverts au titre de l'année 2026,

## **Arrête :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Sont adjoints aux jurys des concours interne et externe, en qualité d'examineur ou examinatrice des épreuves orales :

M. Jean AUTERNAUD, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État ;

Mme Christine BRUNEL, ingénieure des travaux publics de l'État hors classe à titre honoraire ;

M. Damien CARAT, ingénieur des travaux publics de l'État ;

M. Tristan DELOULME, ingénieur des travaux publics de l'État ;

M. Hamed DOGHMANE, ingénieur des travaux publics de l'État

Mme Coralie FREDON, ingénieure des travaux publics de l'État ;

M. Farid HATCHANE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État ;

Mme Lucie ILHE-MARTINEZ, secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle ;

M. Ludovic LEMAIRE, technicien supérieur en chef du développement durable ;

M. Patrick MARTELLI, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État ;

Mme Miryam MORAND, attachée d'administration de l'État ;

Mme Sophie REMORINI, ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État ;

Mme Aurélie STACHOWSKI, attachée principale d'administration de l'État

Mme Géraldine SUIRE, attachée principale d'administration de l'État ;

Mme Céline THIEL-BRAVO, attachée principale d'administration de l'État.

### **Article 2**

La directrice des ressources humaines du ministère de la transition écologique, de la biodiversité, des négociations internationales sur le climat et la nature est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 13 mai 2026

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité,  
des négociations internationales sur le climat et la nature,  
Pour la ministre et par délégation,

La cheffe du bureau des recrutements par concours

Nathalie LEYNAUD

2026.05.13 15 : 28 :26